

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 9 mars 2018

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Cécilia HAAS – 04 27 86 55 40

Préfecture de la Drôme

Matthieu DERREY – 04 75 79 29 46



Évolution de l'offre de santé dans le Diois

Une première réunion du comité de suivi s'est tenue ce jeudi 8 mars pour faire un point de situation sur les actions engagées.

Ce jeudi 8 mars 2018, la première réunion du comité de suivi de l'évolution de l'offre de santé dans le Diois s'est tenue à la Préfecture de la Drôme, sous la co-présidence de **Éric Spitz**, Préfet de la Drôme et **Jean-Yves Grall**, directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes. Etaient présents **Célia Delavergne**, députée de la Drôme, **Marie-Pierre Mouton**, présidente du Conseil départemental de la Drôme, **Bernard Buis** et **Martine Charmet**, conseillers départementaux, **Gilbert Tremolet**, maire de Die, **Alain Matheron**, Président de la communauté des communes du Diois et **M. Rassat**, représentant des usagers au conseil de surveillance du centre hospitalier de Die.

Objectif : faire un point d'étape sur les actions engagées dans le cadre du projet de santé du Diois et préciser les dates de mise en œuvre.

INTRODUCTION

En préambule, **Eric Spitz** et **Jean-Yves Grall** ont tous deux réaffirmé la volonté d'une pleine transparence de l'Etat dans le suivi de la mise en œuvre du projet de santé du Diois et d'information des acteurs, des élus et de la population. **Jean-Yves Grall** a également indiqué l'arrivée, en mai prochain, de **Monsieur Freddy Serveaux**, au poste de directeur des centres hospitaliers de Valence, Crest, Die et Tournon sur Rhône.

LES URGENCES NE FERMERONT PAS ET SERONT RENFORCÉES

Une autorisation d'urgence qui sera renouvelée

Concernant le **service des urgences du CH de Die**, le Docteur Grall a tenu à préciser que l'autorisation actuelle 24 heures sur 24 du service des urgences n'est pas remise en cause. Elle est d'ailleurs inscrite dans le nouveau schéma régional de santé Auvergne-Rhône-Alpes et sera donc renouvelée le moment venu.

La prise en charge des urgences est par ailleurs renforcée par les actions suivantes :

- **Le scanner** : l'autorisation d'installation du scanner a été délivrée par l'ARS le 24 novembre 2017. La procédure d'achat est aujourd'hui lancée et son installation définitive est prévue en septembre 2018.
> Le coût de **850 000 €** sera entièrement pris en charge par l'ARS.
- **Hélicoptère** : le remplacement de l'hélicoptère actuel au centre hospitalier de Valence sera effectif au 1^{er} mai 2018 avec l'acquisition d'un appareil *AGUSTA 109 S Grand* disposant d'une capacité de transport plus importante et disponible 24 heures sur 24. L'équipe médico-soignante sera ainsi renforcée.
> Le surcoût lié au remplacement, de **près de 1 000 000 €** sera pris en charge par l'ARS.
- **Une « ligne de garde » de sage-femme**, permettant son intégration dans l'équipage du SMUR terrestre ou hélicopté est effective depuis le 30 décembre dernier.
> Le coût, de **350 000 €** est pris en charge par l'ARS.
- **Des formations** à la prise en charge des urgences chirurgicales et obstétricales ont d'ores et déjà été réalisées et se poursuivent à destination des divers professionnels de santé intervenant sur le Diois. Par ailleurs, une expérimentation de « Sage-femme correspondant du SAMU » est à l'étude.

LE CENTRE PÉRINATAL DE PROXIMITÉ FONCTIONNE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER

Dès le 1^{er} janvier 2018, le CPP de Die a pris en charge les premières consultations. Dédié non seulement aux femmes enceintes, il est aussi un lieu pour les pères et les enfants. Une offre complète y est proposée avec des consultations pour la prévention du cancer du sein (échographies et mammographies), une assistante sociale, une psychologue.

Le CPP en chiffres (au 1^{er} mars 2018)

- **415 consultations** (de sage-femme, de gynécologue obstétricien et y compris à domicile) ont été réalisées.
- **19 accouchements** ont été accompagnés : 8 à Valence, 1 à Romans, 5 à Montélimar et 5 dans d'autres maternités (il est en effet important de rappeler que ce sont les femmes qui choisissent le lieu de leur accouchement).
- **24 dossiers** ont été étudiés en cellule de coordination.
- **Une équipe pluridisciplinaire**, composée de sages-femmes, médecin gynécologue-obstétricien, pédiatre, auxiliaire puéricultrice, psychologue, assistante sociale, assistante médicale, exerce au CPP de Die.

SOUTENIR L'INSTALLATION DE NOUVEAUX MÉDECINS LIBÉRAUX A DIE

Une maison de santé pluri-professionnelle (MSP)

Une MSP, dont le projet de santé est en finalisation avec une équipe de **18 professionnels de santé**, est actuellement constituée en lien avec la ville de Die. Les travaux démarreront le 1^{er} octobre 2018 pour une **ouverture fin 2019**. Le projet total est estimé à **1 400 000 €**. L'État participe financièrement à sa réalisation.

DÉVELOPPEMENT DE LA TÉLÉMEDECINE

Télé-imagerie = interprétation à distance d'une image

La télé-imagerie est aujourd'hui opérationnelle avec le centre hospitalier de Valence, ainsi qu'un avis **radiologique en urgence** et ce, 7 jours sur 7 depuis septembre 2017. Cela a d'ores et déjà permis de constater une diminution des délais d'attente pour des examens d'échographie et mammographie notamment.

Télé-expertise

Le projet de Télé-AVC est aujourd'hui effectif et la mise en place du scanner permettra d'activer de la **télé-thrombolyse**. Ceci grâce notamment à la mobilisation du service de neurologie du CH de Valence.

RECONSTRUCTION DE L'HÔPITAL

- La reconstruction de l'hôpital de Die sur un nouveau site a de nouveau été confirmée lors de ce comité. Une réunion en décembre a permis de lever tous les obstacles réglementaires à sa construction.
- Le budget de **12 000 000 €** pour la reconstruction de l'établissement sera entièrement pris en charge par l'ARS.

Prochaines étapes :

- **Fin 2018** : réalisation d'études d'évaluation avec un programmiste pour élaborer un schéma immobilier hors site.
- **2019** : Etudes « Avant projet sommaire » et « Avant projet détaillé ».
- **Début 2020** : obtention du permis de construire.
- **2020-2022** : construction.
- **2022** : mise en service.

EHPAD : RÉNOVATION SUR SITE OU RECONSTRUCTION

- Le projet de rénovation (sur site) ou de reconstruction de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de Die est estimé à **9 millions d'euros**.
- Sous réserve de l'accord du Conseil départemental de la Drôme pour son engagement financier, l'ARS participera, quant à elle, à hauteur de **3 000 000 €**.

PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

Le comité de suivi de l'offre de santé du Diois se réunira à l'été 2018.